

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 78 Néerlandais 3.1			
Code	PEGL3B78LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE Bloc 3-Q1, l'étudiant sera capable:

- d'utiliser et perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles dans différentes situations d'apprentissage ou d'enseignement;
- d'adopter une attitude critique, d'évaluer la pertinence et la qualité de différents supports écrits et oraux. Il évaluera ses propres productions et d'autres au niveau linguistique et contenu;
- il sera en outre capable de concevoir et composer de nouveaux documents et supports permettant de transmettre le plus exactement possible son message.
(Didactique)
- Au terme de l'Unité, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.
- Il apprendra à repérer les forces et les faiblesses de ses élèves et s'efforcera de trouver les dispositifs les plus adéquats d'apprentissage afin de les aider à s'améliorer.
- Il sera capable de concevoir des dispositifs d'évaluation variés et adaptés aux différents moments d'apprentissage. Il fera en outre preuve de créativité dans l'élaboration de ses supports et de ses pratiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B78LGA Néerlandais 1 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B78LGA Néerlandais 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais 1			
Code	22_P EGL3B78LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSENS (anne.hanssens@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

En discipline

Communiquer de manière fluide et correcte en langue néerlandaise, par écrit et par oral.
S'ouvrir à d'autres cultures et à d'autres façons de penser, tout en devenant encore plus conscient des siennes.
Travailler en équipe.

En didactique

Apprendre à se servir de supports « authentiques » et à créer des supports pertinents.
Concevoir des épreuves d'évaluation.
Apprendre à travailler en équipe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Axe linguistique :

- . l'accent est mis sur la connaissance du néerlandais et sur la pratique écrite et orale de cette langue
- . Extension du vocabulaire de base.
- . Révision ponctuelle de la grammaire.
- . Exercices d'audition (basés sur des journaux parlés ou télévisés, des films, ...)
- . Exercices d'expression écrite.
- . Exercices d'expression orale tels que : dialogues improvisés, débats à propos de problèmes de société ou d'actualité, jeux,... improvisations, argumentations.
- . Lecture de textes divers (journaux, revues, ...).

B. Axe culturel :

découverte des pays dont le néerlandais est la langue véhiculaire (suite).
Découverte d'aspects plus typiques ou particuliers des Pays-Bas et des Flandres.

C. Axe didactique :

Evaluation et auto-évaluation (construction de quelques épreuves).
Comment différencier l'apprentissage?
Construction de séquences utilisant du matériel authentique et original : B.D., publicité (audio, audiovisuelle et

écrite), webquest, sites internet et applications à utiliser en classe, jeux, ...

Démarches d'apprentissage

En discipline et en didactique :

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de réflexion sur ce que l'on a produit...

Travaux de groupes ou individuels.

Utilisation des NTIC (Internet, logiciels, CD-Roms,...)

Voyage culturel et linguistique. Stage linguistique ERASMUS (facultatif).

Dispositifs d'aide à la réussite

Moments prévus pour répondre aux questions des étudiants - Correction d' exercices et de travaux divers.

Accompagnement lors de la conception des activités d'apprentissage, préparations en vue des stages.

Sources et références

VANDERWALLE M , VERDONCK A, Apprendre à apprendre les langues, Van In.

. Klasse. Maandblad voor onderwijs. Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap. Departement Onderwijs

ROSEN (G.), Grammaire illustrée du néerlandais. Editions Didier Hatier.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, articles de presse, manuels scolaires, oeuvres littéraires ...

Utilisation des NTIC (supports audio et vidéo)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation finale de l'UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats obtenus conjointement dans le cadre du cours de discipline et du cours de méthodologie fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque les deux parties sont réussies (note = ou > à 10/20), le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque la note d'une de deux parties est inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences et pourrait ne pas valider l'UE. Dans ce cas, le jury appliquerait la note de 9/20 à l'ensemble de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).